

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 18 février 2021

LANCEMENT D'UNE ENQUÊTE INDÉPENDANTE SUR LES CAS D'ABUS EN FRANCE

Afin de divulguer les termes de l'enquête, la société d'enquête GCPS Consulting et le Mouvement des Focolari ont convenu de rendre public la section correspondante du contrat. Le SPGC a également mis à la disposition des victimes une [page web](#) dédiée à cette affaire pour les contacter et les informer.

Comme annoncé dans le [communiqué](#) du 22 octobre, le mouvement des Focolari a confié à [GCPS Consulting](#) la tâche de mener l'enquête sur les cas d'abus à l'encontre de J.M.M., ancien membre des Focolari en France. GCPS Consulting est un organisme indépendant spécialisé dans l'aide aux organisations pour garantir la sécurité des enfants, des groupes vulnérables ou « à risque » et pour améliorer leurs systèmes de prévention et de signalement des abus.

L'enquête a débuté au début de 2021 et se terminera à la fin de l'année, avec l'engagement de rendre publiques les conclusions du rapport. Le recueil des témoignages des victimes/survivants commencera en mars.

Afin de connaître en détail les termes de l'enquête et les engagements, GCPS Consulting et le Mouvement des Focolari ont convenu de rendre public la section correspondante du contrat (voir pièce jointe).

Comme l'indique le document, **GCPS Consulting a quatre tâches principales :**

- Enquêter sur les abus sexuels commis par J.M.M., en réexaminant les détails et en évaluant le contexte ;
- Établir le degré de connaissance de ces événements par les responsables à l'époque et/ou par la suite ;
- Fournir des recommandations sur les dispositions actuelles mises en place par les Focolari en France et ailleurs pour la protection des mineurs ;
- Rédiger un rapport public exposant les conclusions de l'enquête et les recommandations qui en ont découlé.

Le contrat souligne également que le processus d'enquête sera centré le plus possible sur les victimes. Cela signifie que la procédure sera partagée et planifiée avec eux. À cette fin, **GCPS Consulting aura un contact direct avec les victimes et, à cette fin, a mis à disposition une [page web](#) sur son site consacrée exclusivement à cette affaire** et à l'accueil des témoignages, demandes ou suggestions tant des victimes elles-mêmes que de toute personne souhaitant entrer en contact avec la commission d'enquête indépendante. Le mouvement des Focolari encourage vivement les personnes à utiliser cet espace afin que la clarté et la justice soient faites dans ce grave cas d'abus.

Stefania Tanesini - +39 338 5658244

En annexe : « Accord entre le Mouvement des Focolari et GCPS Consulting sur la gestion de l'enquête sur les abus commis par J.M.M., ancien membre des Focolari en France ».